

A.I.R.E.

Association pour l'Instauration d'un Revenu d'Existence

Compte-rendu de la Rencontre Mensuelle du 11 février 2015

Lycée Louis Le Grand 123 rue St Jacques 75005 Paris

Présents :

Marc de Basquiat, Christine Bernard, François Bernard, Jacques Berthillier, Patrick-Antoine David, Victor Ferreira, Laurent Guyot-Sionnest, Jean-Éric Hyafil, Michel Kormann, Pierre Lavagne, Marie-Christine Lecomte, Jean-Robert Léonard, Télémaque Masson, Philippe Parment, François-Xavier Petit, Philippe Riché, Jean-Luc Rognon, Gérard Souan, Guy Valette, Christian Van Den Plas.

Excusés :

Remy Dhuick, Bernard Héron, Catherine de Planard, Léon Régent, Isabelle Bresson-Rognon, M. et Mme Gilbert Selz,

Ordre du jour :

Première rencontre mensuelle, avec François Xavier PETIT, agrégé d'histoire et conseiller à l'innovation sociale et discours au Cabinet de François Rebsamen.

- Tour de table
- Pourquoi repenser la protection sociale ?
- Proposition : un Compte Social Universel (CSU)
- Le revenu d'existence : discussion
- Comment diffuser des propositions en rupture ?

Pourquoi repenser la protection sociale ?

Le compromis des « 30 Glorieuses » permettait un partage efficace du salaire entre producteurs et consommateurs. La fin du plein emploi a marqué une rupture, compensée jusqu'à présent par un recours massif à l'endettement.

On assiste à la fin de l'organisation socio-industrielle des 30 Glorieuses, keynésienne et fordiste, ce qui entraîne un désajustement de la société et donc des mécanismes de protection sociale : perte de lisibilité, perte d'efficacité, difficulté à protéger les formes atypiques d'emploi.

Face :

- aux mutations du monde du travail, avec la multiplication des formes marchandes du travail et la diversification des formes atypiques d'emplois,
 - à l'éclatement de la famille traditionnelle (M. Gagnepain et Mme Aufoyer) et la multiplication des formes de regroupements familiaux,
 - à des parcours professionnels de plus en plus diversifiés, voire intermittents,
- il est nécessaire de repenser notre système social, fondé essentiellement sur le modèle de l'emploi à vie, avec un Contrat à Durée Indéterminée, et sur une structure familiale patriarcale.

Le système social actuel est inadapté aux nouveaux parcours de vie professionnelle et familiale.

Afin d'éviter que s'accroisse la précarisation de tous ces parcours, autrefois atypiques et minoritaires, il faut accompagner l'individu tout au long de sa vie, quelle que soit sa situation, et le protéger dans toutes les phases de transition, afin que les périodes de chômage ne soit plus vécues comme un drame personnel.

Il faut repenser la problématique sociale, avec des objectifs nouveaux :

1. une sécurité dynamique, attachée à la personne
2. protéger le travailleur dans les phases de transition
3. de nouveaux instruments juridiques pour assurer la transition
4. mener une révolution culturelle, qui revient de fait à banaliser le chômage

Vers un Compte Social Universel

En :

- rendant plus visible ses droits sociaux sous la forme d'un compte individuel (consultable sur Internet) qui regrouperait à tout instant l'ensemble des droits acquis en matière de formation, droit au chômage, droit à congé, droit à la retraite, RSA, etc...
- autorisant la convertibilité d'un droit vers un autre (fongibilité) pour permettre à chacun de configurer l'ensemble de ses acquis à sa situation personnelle du moment, pour ainsi maîtriser son parcours,

il s'agit de passer d'un système social articulé autour du statut ou du type de contrat à un système entièrement individualisé qui puisse répondre à l'instabilité de plus en plus importante des formes de travail.

Cette proposition ouvre de nombreux chantiers quant à la philosophie sous-jacente et la mise en œuvre technique. Il est particulièrement important de répondre aux craintes quant à une institutionnalisation de l'instabilité professionnelle.

Points de discussion soulevés par Léon Régent

La mise en œuvre de ce dispositif peut s'avérer très complexe du fait de la juxtaposition de droits individuels ou familiaux (selon des définitions divergentes des foyers bénéficiaires).

⇒ F-X. Petit en convient. Tout un travail technique de préparation sera nécessaire.

Les tentatives de simplification envisagées ces dernières années (systèmes de gestion de la paye des fonctionnaires, diversité des systèmes de retraite, calcul de la réduction Fillon, fusion PPE-RSA...) ne nous rendent pas optimistes sur les chances des initiatives de simplification.

⇒ F-X. Petit précise qu'il s'agit d'abord d'une opération « encapsulation » des mécanismes existants. Sur la durée, cette première étape doit permettre de mieux repérer les simplifications à opérer.

⇒ La fusion PPE-RSA Activité est décidée et sera réalisée cette année, pour mise en œuvre au 1^{er} janvier 2016, selon la décision annoncée par le Premier Ministre. Dans des travaux récents, Bercy a proposé un scénario où la PPE serait découpée géométriquement et distribuée forfaitairement à toute la population (montant de 25€). Il est également question actuellement d'un scénario d'individualisation de la prestation fusionnée.

Liens avec le revenu d'existence

Il existe une double convergence, intellectuelle et technique.

Comme le Revenu d'Existence, le Compte Social Universel déconnecte la protection sociale du seul emploi. Les concepts même de chômage et d'emploi sont alors à revisiter. Le CSU est un premier pas dans la direction d'un revenu inconditionnel.

Techniquement, le CSU pourra assurer en première étape une fonction de « système d'information » du Revenu d'Existence. Il incite à l'unification des divers régimes de retraite, de sécurité sociale et de formation professionnelle, condition nécessaire à une bonne gestion de l'ensemble de ces droits sociaux au service de la diversité des parcours individuels.

Le Revenu d'Existence est le prolongement naturel, permettant d'aller au bout de la logique de protection des transitions et d'activation des droits sociaux.

Discussions

Jean-Eric Hyafil pointe la tendance actuelle où des salariés cumulent une autre activité, avec une moindre protection sociale (slashers, UberPop...). Cette tendance n'élimine pas le besoin de contrats de travail stables, de type CDI, pour des postes de travail qui ont besoin d'assurer une continuité de la prestation.

Victor Ferreira s'insurge contre la difficulté de faire émerger des solutions aussi pertinentes que le CSU. François-Xavier Petit remarque que les oppositions viennent principalement d'une génération qui n'arrive pas à intégrer le mouvement de l'après-salariat, gardant la référence à une logique de rentes.

Pierre Lavagne rappelle qu'un des freins à la mobilité est l'attachement à la propriété de son logement, qui peut se transformer en piège sans issue pour ceux qui perdent leur emploi dans une zone où le chômage est élevé. Il faut donc imaginer des propositions complètes. Par comparaison, au Danemark les gens se disent heureux, car ils ne se sentent pas prisonniers. François-Xavier Petit poursuit cette réflexion en remarquant que certains ne parviennent plus à exprimer leur insatisfaction que par des votes protestataires ou des comportements de violence contre la société.

La réunion se termine à 21h10.

A l'issue, François-Xavier Petit a donné son accord pour rejoindre le Conseil Scientifique de notre association, ce dont nous le remercions.

La prochaine réunion se tiendra le **mercredi 11mars à 19h en présence d'Alain Caillé**, professeur de sociologie et économiste, fondateur du MAUSS.

Pour le Bureau, le Secrétaire général,

Guy Valette